

charges énormes. Mais le département de l'instruction publique est en mesure de l'établir immédiatement et presque sans frais.

Le Muséum d'histoire naturelle, notre grand établissement pour l'étude de la nature, possède, en effet, des ressources immenses qui peuvent être utilisées en vue de l'enseignement agronomique, sans porter aucune atteinte à son caractère scientifique. Déjà, en 1790, Daubenton, "le chef des bergeries du roi" Lamarek, Lacépède, Fourcroy, Brongniart et les autres officiers du Jardin des plantes appelaient l'attention du législateur sur le service que le Muséum d'histoire naturelle pouvait rendre à l'agriculture, et, peu d'années après, la Convention nationale, en réorganisant ce magnifique établissement sur de larges bases, y instituait, à côté des cours de botanique, de zoologie, et des autres sciences pures, un cours de culture où devaient être expérimentées toutes les applications des sciences à l'art du cultivateur.

En ce moment, le Muséum possède, sans parler des chaires de botanique et de culture :

- Quatre chaires de zoologie ;
- Quatre de physique et de chimie ;
- Une de géologie ;
- Une de physiologie comparée ;
- Une d'anatomie comparée.

Ces sciences, au Muséum, ne doivent pas être enseignées de la même manière qu'au Collège de France, dans les facultés ou les écoles de médecine. La chimie ne peut pas être une chimie générale, ou industrielle, ou médicale ; on a le droit de demander à la zoologie de donner, dans ses cours, une place importante aux animaux domestiques, aux insectes utiles ou nuisibles d'autant plus que l'étude des êtres microscopiques et de tous ces parasites qui compromettent parfois nos récoltes peut conduire à d'importantes découvertes scientifiques. Il en est de même pour la physique, la géologie, la minéralogie et la physiologie comparée. En plaçant ces sciences au Muséum, le législateur a voulu qu'elles y prissent un caractère particulier.

L'Enseignement peut donc être fortement organisé dans cet établissement, en vue des besoins nouveaux, et nous aurons pour les donner des professeurs éminents.

Les travaux pratiques, si nécessaires à l'instruction des élèves, viennent d'y être introduits par les décrets du 31 juillet.

Une bibliothèque spéciale, la plus importante peut-être qui soit au monde pour l'histoire naturelle, leur sera ouverte.

Les collections destinées à représenter les trois règnes de la nature y sont d'une richesse incomparable.

Enfin, le Muséum possède, dans le parc de Vincennes, un terrain propre à former un champ d'expériences et à devenir un laboratoire de recherches pour toutes les applications des sciences à l'exploitation de la surface du sol.

Pour constituer l'enseignement supérieur de l'agronomie, c'est-à-dire pour faire connaître d'une manière scientifique les lois naturelles qui régissent la production des richesses dont la culture des végétaux et l'élevage des animaux sont la source, il suffirait donc de mettre à contribution une partie des cours existant au Muséum, d'en coordonner les programmes de manière à faire converger les études des élèves vers le but désigné, et d'instituer, sans les faire rentrer dans le cadre de l'enseignement normal du Muséum, quelques cours complémentaires. Or les professeurs, dans leur dévouement à la science et au pays, sont prêts à accepter cette tâche qui, tout en respectant, en fortifiant même le caractère scientifique du Muséum, ramène ce grand établissement pour une partie de ses études et de son enseignement à l'esprit de sa fondation.

L'institution proposée pourra donc être établie dès que l'Empereur aura accordé son approbation au projet, puisqu'il ne s'agit que de donner un nouvel emploi à des forces existantes.

J'ajoute que si on voulait un jour créer une *Ecole centrale* qui fût pour les *arts agricoles* ce que l'établissement de ce nom est pour les *arts industriels*, elle trouverait au Muséum tout l'enseignement supérieur qui lui serait nécessaire. Ainsi les élèves de l'Ecole normale suivent depuis soixante ans les cours du Collège de France et de la Sorbonne.

Création d'un jardin central d'horticulture.— Le terrain possédé par le Muséum au parc de Vincennes est assez vaste pour qu'à côté du laboratoire de recherches agronomiques que je propose d'y fonder, il soit possible d'établir une école d'horticulture, théorique et pratique, qui n'existe en aucun pays d'Europe.

Il n'est pas nécessaire de disposer de grandes surfaces et de gros capitaux pour faire sur les fruits et les légumes, et sur les produits industriels qu'on en tire, des observations et des expériences d'une extrême importance. L'homme veut approprier la terre à ses besoins et ne laisser vivre à la surface, dans les deux règnes, que les êtres utiles à son alimentation ou à son industrie. Mais il y rencontre une foule d'ennemis, et les plus redoutables ne sont pas ceux qu'il est le plus facile d'atteindre et de connaître. Il lui faut donc, dans cette lutte implacable, appeler à son aide les patientes investigations de la science qui sait voir l'invisible.

C'est ainsi, par exemple, qu'à la suite d'études persévérantes on a pu trouver le moyen de débarrasser nos vignes de la pyrale, que nos vers à soie le seront peut-être des corpuscule, et que l'observation microscopique du dépôt des vins a récemment fait découvrir la cause de leurs principales maladies. Nous sommes beaucoup moins avancés au sujet des pommiers, des poiriers et des boissons qu'ils fournissent à une partie de la France, même à plusieurs régions de l'Europe.

Le jardin central d'horticulture, en permettant aux botanistes et aux chimistes d'entreprendre des observations variées et des expériences à long terme que l'industrie privée ne peut poursuivre, serait une institution heureuse à la fois pour la science et pour le bien-être de nos populations rurales (1).

Mis en rapport avec nos 77 écoles normales des départements qui ont des élèves dans tous les villages, il lui serait facile de faire arriver promptement et sûrement des renseignements utiles jusqu'au fond des campagnes les plus reculées.

Quand l'organisation de l'enseignement agronomique sera établie, quand les ressources budgétaires auront permis de mettre en état le terrain de Vincennes pour les expériences d'horticulture, la France se trouvera dotée d'une école de plus, et le Muséum d'une vie nouvelle.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS.

Le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du 26 novembre dernier, a bien voulu faire les nominations suivantes :

EXAMINATEURS.

Les Révérends MM. Jean Marie Balthazar et Alphonse Phaneuf, membres de la section catholique du bureau des examinateurs des comités de Sheford, Brome et Missisquoi, en remplacement des Révérends MM. Michel McAulay et Edmond Gendreau.

ÉCOLE NORMALE M^CGILL.

Mademoiselle Anny Frances Murray, institutrice à l'Ecole Modèle des Filles annexée à l'Ecole Normale McGill, en remplacement de Mademoiselle Mary Ann Coady.

(1) On pense que les fruits, légumes et racines entrent peut-être pour un tiers dans la consommation alimentaire de Paris, ce qui permettrait de dire qu'ils entrent pour moitié dans l'alimentation générale de la France. L'école d'horticulture aurait donc à opérer, pour en améliorer la production, sur des denrées dont la valeur en argent se chiffre par des milliards.